

« que Dieu donne aux hommes dans cette vie mal-
 « heureuse (ou pour leur faire sentir sa libéra-
 « lité, ou pour leur servir de consolation dans
 « leurs misères), ont été accordées même aux ido-
 « lâtres, qui n'ont aucune part au royaume cé-
 « leste, où les empereurs chrétiens sont appelés.
 « Ainsi, nous ne les estimons pas heureux pour
 « avoir ces choses qui leur sont communes avec les
 « ennemis de Dieu : et il leur a fait beaucoup de
 « grâces, lorsque, leur inspirant de croire en lui,
 « il les a empêchés de mettre leur félicité dans des
 « biens de cette nature. Ils sont donc véritablement
 « heureux, s'ils gouvernent avec justice les peu-
 « ples qui leur sont soumis; s'ils ne s'enorgueil-
 « lissent point parmi les discours de leurs flat-
 « teurs, et au milieu des bassesses de leurs cour-
 « tisans; si leur élévation ne les empêche pas de
 « se souvenir qu'ils sont des hommes mortels; s'ils
 « font servir leur puissance à étendre le culte de
 « Dieu, et à faire révéler cette majesté infinie;
 « s'ils craignent Dieu, s'ils l'aiment, s'ils l'ado-
 « rent; s'ils préfèrent au royaume où ils sont les
 « seuls maîtres, celui où ils ne craignent point
 « d'avoir des égaux; s'ils sont lents à punir, et

« au contraire prompts à pardonner; s'ils exer-
 « cent la vengeance publique, non pour se satis-
 « faire eux-mêmes, mais pour le bien de l'État,
 « qui a besoin nécessairement de cette sévérité;
 « si le pardon qu'ils accordent tend à l'amende-
 « ment de ceux qui font mal, et non à l'impunité
 « des mauvaises actions; si, lorsqu'ils sont obligés
 « d'user de quelque rigueur, ils prennent soin de
 « l'adoucir autant qu'ils peuvent par des bienfaits
 « et par des marques de bonté; si leurs passions
 « sont d'autant plus réprimées qu'elles peuvent
 « être plus libres; s'ils aiment mieux se commander
 « à eux-mêmes et à leurs mauvais désirs, qu'aux
 « nations les plus indomptables et les plus fières;
 « et s'ils sont portés à faire ces choses non par le
 « sentiment d'une vaine gloire, mais par l'amour
 « de la félicité éternelle; offrant tous les jours à
 « Dieu pour leurs péchés un sacrifice agréable de
 « saintes prières, de compassion sincère des maux
 « que souffrent les hommes, et d'humilité profonde
 « devant la majesté du Roi des rois. Les empereurs
 « qui vivent ainsi sont heureux en cette vie par
 « espérance; et ils le seront un jour en effet,
 « quand la gloire que nous attendons sera arrivée. »



DÉFENSE DE LA TRADITION

ET DES SAINTS PÈRES.

PRÉFACE

OU EST EXPOSÉ LE DESSEIN ET LA DIVISION DE CET OUVRAGE.

Il ne faut pas abandonner plus longtemps aux nouveaux critiques la doctrine des Pères et la tradition de l'Église. S'il n'y avait que les hérétiques qui s'élevassent contre une autorité si sainte; comme on connaît leur erreur, la séduction serait moins à craindre : mais lorsque des catholiques et des prêtres; des prêtres, dis-je, ce que je répète avec douleur, entrent dans leur sentiment, et lèvent dans l'Église même l'étendard de la rébellion contre les Pères; lorsqu'ils prennent contre eux et contre l'Église, sous une belle apparence, le parti des novateurs, il faut craindre que les fidèles séduits ne disent comme quelques Juifs, lorsque le trompeur Alcime s'insinua parmi eux : *Un prêtre du sang d'Aaron, de cette ancienne succession, de cette ordination apostolique à laquelle Jésus-Christ a promis qu'elle durera toujours, est venu à nous; il ne nous trompera pas; et si ceux qui sont en sentinelle sur la maison d'Israël ne sonnent point de la trompette, Dieu demandera de leur main le sang de leurs frères, qui seront déçus faute d'avoir été avertis.*

Il nous est venu depuis peu d'Hollande un livre intitulé, *Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament depuis le commencement du christianisme jusqu'à notre temps, etc.; par M. Simon, prêtre.* C'est un de ces livres qui ne pouvant trouver d'approbateurs dans l'Église catholique, ni par conséquent de permission pour être imprimés parmi nous, ne peuvent paraître que dans un pays où tout est permis, et parmi les ennemis de la foi.

Cependant, malgré la vigilance et la sagesse du magistrat, ces livres pénètrent peu à peu; ils se répandent, on se les donne les uns aux autres : c'est un attrait pour les faire lire, qu'ils soient recherchés, qu'ils soient rares, qu'ils soient curieux, en un mot qu'ils soient défendus, et qu'ils contiennent une doctrine que personne ne veut approuver; c'est un air de capacité et de science, que de s'écartier des sentiments communs : et ceux qui ne songent pas qu'il y a une mauvaise liberté, louent les auteurs de ces livres comme gens libres et désabusés des préjugés communs.

A toutes ces qualités l'auteur du livre dont nous parlons ajoute celle d'être critique, c'est-à-dire, de peser les mots par les règles de la grammaire; et il croit pouvoir imposer au monde, et décider sur la foi et sur la théologie par le grec ou par l'hébreu dont il se vante.

Sans ici lui disputer l'avantage qu'il veut tirer de ces langues, et sans embrasser le parti de ceux qui y excellent le

¹ I. Machab. vii, 14.

plus, et qui n'avouent pas que M. Simon y ait fait autant de progrès qu'il se l'imagine, je me contenterai de lui faire voir dans la suite de cet ouvrage, qu'il est tout à fait novice en théologie, et non-seulement qu'il prononce trop hardiment, mais encore qu'il prononce mal, pour ne rien dire de plus, sur des matières qui le passent.

Avant que d'entrer dans cette discussion, il faudrait donner en général une idée de son ouvrage; mais personne ne le saurait faire bien précisément. S'il s'en fallait rapporter au titre, on croirait qu'en promettant de donner l'histoire des principaux commentateurs du Nouveau Testament, il voudrait nous faire connaître seulement leur génie et leur savoir, leur genre d'écrire, leur manière d'interpréter, le temps et l'occasion de leur composition, et les autres choses semblables, sans entrer dans les questions, ou décider sur le fond, qui serait un ouvrage immense, et auquel plusieurs grands volumes ne suffiraient pas; mais ce n'est pas le dessein de notre auteur. Sous prétexte d'une analyse telle quelle, qu'il fait semblant de vouloir donner de certains endroits, il veut dire son sentiment sur le fond des explications, louer, corriger, reprendre qui il lui plaira, et les Pères comme les autres; décider des questions : non pas à la vérité de toutes, car ce serait une entreprise infinie, mais de celles qu'il a voulu choisir, et en particulier de celles où il a occasion d'insinuer les sentiments des sociniens, tant contre la divinité de Jésus-Christ que sur la matière de la grâce, où, en commentant les grecs avec les latins, et les Pères les plus anciens avec ceux qui les ont suivis, il interpose son jugement avec une autorité qui assurément ne lui convient pas.

On ne voit donc pas pourquoi il lui plaît d'entrer dans ces questions, puisque assurément il n'est pas possible qu'il les éclaircisse autant qu'il faut dans un volume comme le sien : ce qui est cause qu'en remuant une infinité de difficultés, qu'il ne peut ni ne veut résoudre, il n'est propre qu'à faire naître des doutes sur la religion; et c'est un nouveau charme pour les libertins, qui aiment toujours à douter de ce qui les condamne. On ne peut rendre non plus aucune raison du choix qu'il a fait des auteurs dont il a voulu composer sa compilation telle quelle. S'il se voulait réduire selon son titre, à traiter des commentateurs du Nouveau Testament, on ne voit pas ce qui l'obligeait à parler de saint Athanase, de saint Grégoire de Nazianze, et des autres qui n'ont point fait de commentaires, ni des écrits polémiques de ces Pères, ou de ceux de saint Augustin. Si, sous le nom de commentateurs, il veut comprendre tous les auteurs qui ont traité du Nouveau Testament, c'est-à-dire, tous les auteurs ecclésiastiques, on ne voit pas pourquoi il oublie un saint Anselme, un Hugues de saint Victor, un saint Bernard, et surtout un saint Grégoire le Grand; d'autant plus que les deux derniers, outre qu'ils ont traité comme les autres la doctrine de l'É-

vangile, et en particulier les matières sur lesquelles M. Simon a entrepris de nous régler, ils ont encore expressément composé des homélies sur les évangiles, et que d'ailleurs ils méritaient sans doute autant d'être nommés que *Servet* et que *Bernardin Ochin*, dont M. Simon nous a donné une si soigneuse analyse, encore qu'il n'en rapporte aucun commentaire : c'est-à-dire que, sous le nom des commentateurs, il a parlé de qui il lui a plu; que, sous le titre de leur histoire, il traite les questions qu'il a en tête; en un mot, qu'il dit ce qu'il veut, sans que son livre se puisse réduire à aucun dessein régulier; et si je voulais exprimer naturellement ce qui en résulte, je dirais qu'on y apprend parfaitement les expositions des sociniens, les livres où l'on peut s'instruire de leur doctrine, le bon sens et l'habileté de ces curieux commentateurs, ainsi que de Pélage, chef de la secte des pélagiens, et de tous les autres auteurs, ou hérétiques, ou suspects, et qu'on y apprend plus que tout cela comment il faut affaiblir la foi des plus hauts mystères, avec les fautes des Pères (c'est-à-dire, celles que M. Simon leur impute), et en particulier celles de saint Augustin, principalement sur les matières de la grâce, dont notre auteur nous découvre le véritable système, et fait bien voir à saint Augustin ce qu'il devait dire pour confondre les pélagiens; en sorte, si Dieu le permet, que ce ne sera plus ce docte Père, mais M. Simon qui en sera le vainqueur. En un mot, ce qu'il apprend parfaitement bien, c'est à estimer les hérétiques et à blâmer les saints Pères, sans en excepter aucun, pas même ceux qu'il fait semblant de vouloir louer. Et voilà, après avoir lu et relu son livre, ce qui en reste dans l'esprit, et le fruit qu'on peut recueillir de son travail.

Si cela paraît incroyable à cause qu'il est insensé, je proteste néanmoins devant Dieu que je n'exagère rien. Tout paraîtra dans la suite; et, pour procéder plus nettement dans cet examen, je me propose de faire deux choses : la première, de découvrir les erreurs expresses de notre auteur sur les matières de la tradition et de l'Église, et, ce qui tend à la même fin, le mépris qu'il a pour les Pères, avec les moyens indirects par lesquels, en affaiblissant la foi de la Trinité et de l'Incarnation, il met en honneur les ennemis de ces mystères; la seconde, d'expliquer en particulier les erreurs qui regardent le péché originel et la grâce, parce que c'est à ces mystères qu'il s'est particulièrement attaché.

DÉFENSE

DE LA TRADITION ET DES SAINTS PÈRES.

PREMIÈRE PARTIE,

Où l'on découvre les erreurs expresses sur la tradition et sur l'Église, le mépris des Pères, avec l'affaiblissement de la foi, de la Trinité et de l'Incarnation, et la pente vers les ennemis de ces mystères.

LIVRE PREMIER.

ERREURS SUR LA TRADITION ET L'INFAILLIBILITÉ DE L'ÉGLISE.

CHAPITRE PREMIER.

La tradition attaquée ouvertement en la personne de saint Augustin.

Pour commencer par où il commence lui-même, c'est-à-dire, par saint Augustin, il l'attaque sans déguisement, comme sans mesure, dès les premiers mots de sa préface; et il l'attaque sur la matière où il a le plus excellé, qui est celle de la grâce : ce que je remarque ici, non dans le dessein d'entamer ce sujet, que je viens de réserver pour la fin de cet ouvrage, mais seulement pour montrer dans le procédé de l'auteur un mépris manifeste de la tradition qu'il fait semblant de vouloir défendre. Je dis donc, avant toutes choses, que M. Simon ne craint point d'accuser saint Augustin, sur cette matière¹, d'être l'auteur d'un nouveau système, de s'être éloigné des anciens commentateurs, et d'avoir inventé des explications dont on n'avait point entendu parler auparavant.

Voilà comme il traite celui qu'il appelle en même temps le docteur de l'Occident; et il semble qu'il ne le relève que pour avoir plus de gloire à l'atterrer. Son ignorance est extrême, aussi bien que sa témérité. S'il avait lu seulement avec une médiocre attention les livres de ce saint docteur, il l'aurait toujours vu attaché à la doctrine qu'il avait trouvée, comme il dit lui-même, très fondée et très établie dans toute l'Église. Il n'y a aucune partie de son système, puisqu'il plaît à notre auteur de parler ainsi, que ce grand homme n'ait appuyée par le témoignage des Pères ses prédécesseurs, et des grecs comme des latins; où il ne les suive, pour ainsi dire, pas à pas, et qu'il ne trouve très-solidement et très-invinciblement établie dans les sacrements de l'Église et dans toutes les prières de son sacrifice.

M. Simon cependant l'accuse d'être un nova-

¹ *Préf.*

CHAPITRE III.

Histoire de l'approbation de la doctrine de saint Augustin, de siècle en siècle, de l'aveu de M. Simon. En passant, pourquoi cet auteur ne parle point de saint Grégoire.

Premièrement, il lui donne en général pour approbateur tout l'Occident : et il est certain que ses livres contre Pélage, et en particulier ceux de la Prédetermination et de la Persévérance, n'eurent pas plutôt paru, qu'on y reconnut une doctrine céleste. Tout fléchit, à la réserve de quelques prêtres d'un petit canton de nos Gaules. On sait que le pape saint Célestin leur imposa silence. Fauste de Riez s'éleva un peu après contre la doctrine de saint Augustin : son savoir, son éloquence, et la réputation de sainteté où il était, n'empêchèrent pas que ses livres ne fussent flétris par le concile des saints confesseurs relégués d'Afrique en Sardaigne, et même par le pape saint Gélase, et par le pape saint Hormisdas, avec une déclaration authentique de ce dernier pape¹ : que ceux qui voudraient savoir la foi de l'Église romaine sur la grâce et le libre arbitre n'avaient qu'à consulter les livres de saint Augustin, et particulièrement ceux qu'il avait adressés à Prosper et à Hilaire; c'est-à-dire, ceux contre lesquels les ennemis de ce Père s'étaient le plus élevés. Ainsi l'on ne peut nier que la doctrine de saint Augustin, et en particulier celle qu'il avait expliquée dans les livres de la Prédetermination et de la Persévérance, ne fût tout au moins, et pour ne rien dire de plus, sous la protection particulière de l'Église romaine. On ne niera pas non plus que le pape saint Grégoire, le plus savant de tous les papes, ne l'ait suivie de point en point, et avec autant de zèle que saint Prosper et saint Hilaire. J'ai remarqué que M. Simon a évité de parler de ce saint pape, quoiqu'il dût avoir un rang honorable parmi les commentateurs du Nouveau Testament; et il ne peut y en avoir d'autre raison, si ce n'est que d'un côté, ne pouvant nier qu'il n'eût été le défenseur perpétuel de la doctrine de saint Augustin, d'autre côté il n'a osé faire paraître que cette doctrine, qu'il voulait combattre, eût eu un tel défenseur dans la chaire de saint Pierre. Après donc avoir passé par-dessus un si grand homme, il nomme au siècle suivant le vénérable Bède, qui, selon lui², s'est rendu recommandable, non-seulement dans la Grande-Bretagne, mais encore dans toutes les Églises d'Occident, et qui non-seulement faisait profession de suivre saint Augustin, mais encore ne faisait, pour ainsi dire, que le copier et que l'extraire. Pierre de Tripoli, plus ancien que Bède, et plus

teur : c'est ce qu'il avance dans sa préface; c'est ce qu'il soutient dans tout son livre, où, à vrai dire, il n'a en but que saint Augustin. Il en revient, à toutes les pages, aux nouveautés de ce Père, à ses opinions particulières, auxquelles il accommode le texte sacré. Il ne songe qu'à le rendre auteur des sentiments les plus odieux, comme de ceux de Luther et de Calvin. Il affecte de dire partout que ces impies, qui font Dieu cause du péché, et Wiclef, qui est l'auteur de ce blasphème, regardaient saint Augustin comme leur guide; sans avoir pris aucun soin de leur montrer qu'ils se trompent, et même sans l'avoir dit une seule fois : en sorte que nous pouvons dire que tout son ouvrage est écrit directement contre ce saint.

CHAPITRE II.

Que M. Simon se condamne lui-même, en avouant que saint Augustin, qu'il accuse d'être novateur, a été suivi de tout l'Occident.

Il ne sera pas malaisé de le réfuter; mais, en attendant que j'entreprenne une si facile et si nécessaire réfutation, il est bon de faire voir, en un mot, que ce téméraire censeur se réfute lui-même le premier. Car, en attaquant si hardiment ce saint docteur¹, il est forcé d'avouer en même temps qu'il est le docteur de l'Occident, et que c'est à sa doctrine que les théologiens latins se sont principalement attachés; ce qui s'entend, de son aveu propre, de ce qu'il a enseigné sur la matière de la grâce plus encore, sans comparaison, que de tout le reste; car c'est à l'occasion de cette matière que notre auteur demeure d'accord que saint Augustin était devenu l'oracle de l'Occident². Voici donc le prodige qu'il enseigne : qu'une nouveauté, une opinion particulière, une explication de l'Écriture, dont on n'avait jamais entendu parler, et encore une explication dure et rigoureuse, comme l'appelle M. Simon à toutes les pages, a gagné d'abord tout l'Occident.

Je n'en veux pas davantage, et, sans ici disputer pour saint Augustin contre son accusateur, j'appelle son accusateur insensé devant l'Église d'Occident, à qui il fait suivre la doctrine d'un novateur, sans songer qu'avec l'Église d'Occident il accuse d'innovation toute l'Église catholique, qu'elle a maintenant comme renfermée dans son sein. Mais afin qu'on pénètre mieux l'attentat de ce critique, non pas contre saint Augustin, mais contre l'Église, il faut tirer de son livre une espèce d'histoire abrégée des approbations de la doctrine de ce Père.

¹ *Préf.*

² P. 337.

¹ *Epist. ad Poss.*

² P. 339.

estimé que lui par notre auteur¹, a publié un commentaire sur les épîtres de saint Paul, dans lequel il se glorifie de n'avoir fait que transcrire par ordre ce qu'il a trouvé dans les Œuvres de saint Augustin; ce qui est vrai, principalement de ce qu'il a dit sur la matière de la prédestination et de la grâce, comme tout le monde sait. Alcuin, le plus savant homme de son siècle, et le maître de Charlemagne, de l'aveu de M. Simon², suit saint Augustin et Bède sur l'Évangile de saint Jean, où la matière de la grâce revient si souvent; et si notre auteur ajoute³, qu'en s'attachant au sens littéral il ne fait pas toujours choix des meilleures interprétations: c'est à cause, poursuit-il, qu'il est prévenu de saint Augustin. On l'était donc dès ce temps, et ceux qui l'étaient le plus étaient les maîtres des autres, et les plus grands hommes. Quand notre auteur fait dire à Claude de Turin⁴ que saint Augustin était le *prédicateur de la grâce*, il aurait pu remarquer que ce n'est pas seulement ce fameux chef des iconoclastes d'Occident qui a donné ce titre à saint Augustin, mais encore tous les docteurs qui ont écrit depuis l'hérésie de Pélagie. En un mot, dit M. Simon⁵, saint Augustin était le grand auteur de la plupart des moines de ce temps-là. Il pouvait dire de tous, à la réserve de ceux qui, en s'éloignant de saint Augustin sur cette matière, s'éloignaient en même temps des vrais sentiments de la foi, comme nous verrons. Au reste qui dit les moines ne dit pas des gens méprisables, comme notre auteur l'insinue en beaucoup d'endroits, mais les plus savants et les plus saints de leur temps, et, comme il les appelle lui-même, *les maîtres de la science en Occident*⁶.

Les auteurs qu'on vient de nommer étaient du septième et du huitième siècle. Au neuvième s'éleva la contestation sur le sujet de Gotescale; et encore que le crime dont on accusait ce moine fût d'avoir outré la doctrine de la prédestination et de la grâce, les deux partis convenaient, non-seulement de l'autorité, mais encore de tous les principes de saint Augustin: et sa doctrine ne parut jamais plus inviolable, puisqu'elle était la règle commune des deux partis.

Pour venir au siècle onzième (puisque dans le dixième on ne nomme point de commentateurs), M. Simon fait mention d'un commentaire publié sous le nom de saint Anselme, quoiqu'il ne soit point de ce grand auteur, et, dit-il⁷: *Tout ce commentaire est rempli des principes de la théologie de saint Augustin, qui a été le maître des moines d'Occident, comme saint Chrysostôme l'a été des commentateurs de l'Église orientale.*

¹ P. 344. — ² P. 348. — ³ Ibid. — ⁴ P. 359. — ⁵ P. 360. — ⁶ P. 353. — ⁷ P. 357.

On peut donc tenir pour certain que les autres auteurs célèbres étaient attachés à ce Père, et il serait inutile d'en marquer les noms; mais on ne peut taire saint Anselme et saint Bernard, deux docteurs si célèbres, encore que M. Simon n'en ait point parlé. Or, il est constant qu'ils étaient tous deux grands disciples de saint Augustin, et que saint Bernard a transmis le plus pur suc de sa doctrine sur la grâce et le libre arbitre dans le livre qu'il a composé sur cette matière.

Quand M. Simon vient à saint Thomas, il avoue que saint Augustin a été le maître de ce maître des scolastiques, ce qui aussi est incontestable et avoué de tout le monde. *Nicolas de Lyra*, dit-il¹, suit ordinairement saint Augustin et saint Thomas, qui étaient les deux grands maîtres des théologiens de son temps. Il y a longtemps que cela dure, puisqu'après avoir vu ce respect profond pour la doctrine de saint Augustin commencer depuis le temps de ce Père, nous en sommes au siècle où vivait Nicolas de Lyra, ce docte religieux franciscain; c'est-à-dire, comme le remarque notre auteur², au commencement du quatorzième siècle. Encore du temps d'Érasme, on ne pouvait lui pardonner le mépris qu'il avait pour saint Augustin³. Il n'y avait presque que saint Augustin qui fût entre les mains des théologiens, et il est même encore à présent leur oracle⁴, sans que les censures de M. Simon lui puissent faire perdre ce titre.

CHAPITRE IV.

Autorité de l'Église d'Occident. S'il est permis à M. Simon d'en appeler à l'Église orientale. Julien le pélagien vaincu par saint Augustin dans un semblable procédé.

Contre une si grande autorité de tout l'Occident, M. Simon nous appelle à l'Église orientale, comme plus éclairée et plus savante. C'est de quoi je ne conviens pas. Mais, sans commettre ici les deux Églises, et sans vouloir contredire nos critiques, qui s'imaginent qu'ils paraissent plus savants en louant les Grecs, je répondrai à M. Simon ce que saint Augustin répondit à Julien, qui comme lui rabaisait l'autorité de l'Église occidentale⁵: *Je crois que cette partie du monde vous doit suffire, où Dieu a voulu couronner d'un très glorieux martyre le premier de ses apôtres*; par où il a établi dans l'Occident la principauté de la chaire apostolique, comme lui-même il l'explique ailleurs en tant d'endroits. Que répondra M. Simon à une aussi grande autorité que celle de l'Église occidentale, qui a l'Église romaine à sa tête, la mère et la maîtresse de toutes les Églises? Peut-on nier que cette partie

¹ P. 477. — ² Ibid. — ³ P. 530. — ⁴ p. 531. — ⁵ Cont. Jul. lib. 1, cap. IV, n° P. 13.

du monde doit suffire à M. Simon aussi bien qu'à Julien, et d'autant plus à M. Simon qu'à Julien, que toute l'Église catholique s'est enfin depuis renfermée dans l'Occident? Ainsi l'autorité de l'Occident, selon lui si favorable à saint Augustin et à sa doctrine, suffirait pour réprimer ses censures; et lorsqu'il nous menace de l'Orient, à l'exemple des pélagiens après que tout l'Occident se fut déclaré contre eux, nous continuerons à lui dire ce que le même saint Augustin dit encore à Julien dans le même endroit: *C'est en vain que vous en appelez aux évêques d'Orient, puisqu'ils sont sans doute chrétiens, et que leur foi est la nôtre, parce qu'il n'y a dans l'Église qu'une même foi.* C'est donc en vain que vous alléguez la doctrine des anciens Pères d'Orient, comme si elle était contraire à celle de saint Augustin, que l'Occident approuvait; vous commettez les deux Églises; vous faites voir de la partialité dans le corps de Jésus-Christ contre la doctrine de l'apôtre, qui au contraire y fait voir un parfait consentement de tous les membres; et, sans encore entrer dans la discussion des sentiments des Pères grecs, il vous doit suffire que vous êtes né en Occident, que c'est en Occident que vous avez été régénéré par le baptême: ne méprisez donc pas l'Église où vous avez été baptisé. C'est ce que saint Augustin disait à Julien, et nous en disons autant à M. Simon.

CHAPITRE V.

Idee de M. Simon sur saint Augustin, à qui il fait le procès comme à un novateur dans la foi, par les règles de Vincent de Lérins: tout l'Occident est intéressé dans cette censure.

Il ne nous écoute pas, et il importe de bien remarquer l'idée qu'il donne partout de saint Augustin, et qu'il donne par conséquent de tout l'Occident, qui l'a suivi. Pour trouver cette belle idée de M. Simon, il n'y a qu'à ouvrir son livre en quelque endroit qu'on voudra, et dès le commencement on trouvera qu'en rapportant un passage de la Philocalie d'Origène, il déclare que ceux qui ont d'autres sentiments de la prédestination favorisent l'hérésie des gnostiques, et détruisent avec eux le libre arbitre¹; et pour ne point laisser en doute qui sont ceux à qui il en veut, il ajoute ces paroles: *Cette doctrine était non-seulement d'Origène, de saint Grégoire de Nazianze et de saint Basile, qui ont publié la Philocalie, mais généralement de toute l'Église grecque, ou PLUTÔT DE TOUTES LES ÉGLISES DU MONDE, avant saint Augustin qui aurait peut-être préféré à ses sentiments UNE TRADITION SI CONSTANTE, s'il avait lu avec soin*

¹ P. 77.

les ouvrages des écrivains ecclésiastiques qui l'ont précédé.

Voilà saint Augustin un insigne novateur, qui a changé la doctrine de toutes les Églises du monde, qui s'est opposé à une tradition constante, et qui, pour n'avoir pas lu avec assez d'attention les ouvrages des écrivains ecclésiastiques qui l'ont précédé, leur a préféré ses opinions nouvelles et particulières; et cela sur une matière capitale, puisqu'il ne s'agit de rien moins que de favoriser l'hérésie des gnostiques, et de détruire avec eux le libre arbitre. Saint Augustin est donc novateur dans une matière aussi essentielle au christianisme que celle-là. M. Simon ne s'en cache pas, et c'est pourquoi il entreprend de lui faire son procès selon les règles de Vincent de Lérins, c'est-à-dire, selon les règles par lesquelles on discerne les novateurs d'avec les défenseurs de l'ancienne foi et, en un mot, les catholiques d'avec les hérétiques. Il se déclare d'abord dans sa préface, où, après avoir accusé saint Augustin de s'être éloigné des anciens commentateurs et d'avoir inventé des explications dont on n'avait point entendu parler auparavant, il ajoute aussitôt après que Vincent de Lérins rejette ceux qui forgent de nouveaux sens, et qui ne suivent point pour leur règle les interprétations reçues dans l'Église depuis les apôtres: d'où il conclut que sur ce pied-là on préférera le commun sentiment des anciens docteurs aux opinions particulières de saint Augustin. Il oppose donc à saint Augustin ces règles sévères de Vincent de Lérins, qui en effet sont les règles de toute l'Église catholique; il oppose, dis-je, ces règles à la doctrine de saint Augustin, sans se mettre en peine de tout l'Occident, dont il avoue que ce Père a été l'oracle. Il parle toujours sur le même ton, et, non content d'avoir dit que ce furent en partie les nouveautés de saint Augustin qui donnèrent occasion au sage Vincent de Lérins de composer son Traité, où il indique ce docte Père comme un novateur qui avait des opinions particulières², il continue en un autre endroit à lui faire son procès, même sur la matière de la grâce, dont il a été le docteur. Car en rapportant un passage de Jansénius, évêque d'Ypres, où il dit avec un excès insoutenable³, que saint Augustin est le premier qui a fait entendre aux fidèles le mystère de la grâce, c'est-à-dire, le fondement de la religion, et avec la doctrine de la grâce chrétienne, le vrai esprit du Nouveau Testament, cela, poursuit-il³, ne nous doit pas empêcher d'examiner la doctrine de saint Augustin (sur la grâce, car c'est

² P. 269. — ³ P. 291. — ³ Ibid.

celle-là dont il s'agissait) selon les règles de Vincent de Lérins, qui veut, avec toute l'antiquité qu'en matière de doctrine elle soit premièrement appuyée sur l'autorité de l'Écriture, et en second lieu sur la tradition de l'Église catholique : d'où il conclut que l'évêque d'Ypres en publiant que ce docte Père a eu des sentiments opposés à tous ceux qui l'ont précédé, et même à tous les théologiens depuis plus de cinq cents ans, le rendait suspect.

Mais laissons Jansénius avec ses excès, dont il ne s'agit pas en cet endroit; laissons ces théologiens dont, au dire de M. Simon, la doctrine depuis cinq cents ans était opposée à celle de saint Augustin, ce que je crois faux et erroné, et disons à ce critique : Si Jansénius rend saint Augustin suspect, en publiant que ce docte Père a eu des sentiments opposés à tous ceux qui l'ont précédé; s'il lui fait combattre les règles de Vincent de Lérins contre les novateurs : vous qui dites la même chose que Jansénius, vous qui accusez partout saint Augustin d'avoir introduit des explications dont on n'avait jamais entendu parler, et d'avoir suivi des sentiments opposés non-seulement aux Pères grecs, mais encore à tous les auteurs ecclésiastiques qui avaient écrit devant lui, vous travaillez à le mettre, et avec lui tous les Latins qui l'ont suivi, selon vous, durant tant de siècles, au rang des auteurs suspects et des novateurs rejetés par les règles inviolables de Vincent de Lérins; en un mot, au rang des hérétiques ou des fauteurs des hérétiques, puisque vous lui faites favoriser l'hérésie des gnostiques, et détruire avec eux le libre arbitre.

CHAPITRE VI.

Que cette accusation de M. Simon contre saint Augustin retombe sur le saint-siège, sur tout l'Occident, sur toute l'Église, et détruit l'uniformité de ses sentiments et de sa tradition sur la foi : que ce critique renouvelle les questions précisément décidées par les Pères, avec le consentement de toute l'Église catholique : témoignage du cardinal Bellarmin.

Si l'on souffre de tels excès, on voit où la religion est réduite. L'idée que nous en donne M. Simon est non-seulement que l'Orient et l'Occident ne sont pas d'accord dans la foi, mais encore qu'un novateur a entraîné tout l'Occident après lui; que l'ancienne foi a été changée; qu'il n'y a plus par conséquent de tradition constante, puisque celle qui l'était jusqu'à saint Augustin a cessé de l'être depuis lui, et que, les seuls Grecs ayant persisté dans la doctrine de leurs pères, il ne faut plus chercher la foi et l'orthodoxie que dans l'Orient.

On voit donc bien qu'il ne s'agit pas de saint Augustin seulement ou de sa doctrine, mais en-

core de l'autorité et de la doctrine de l'Église; puisque, s'il a été permis à saint Augustin de la changer dans une matière capitale, et que, pendant qu'il la changeait, les papes et tout l'Occident lui aient applaudi, il n'y a plus d'autorité, il n'y a plus de doctrine fixe : il faut tolérer tous les errants, et ouvrir la porte de l'Église à tous les novateurs.

Car il faut bien observer que les questions où M. Simon veut commettre saint Augustin avec les anciens ne sont pas des questions légères ou indifférentes, mais des questions de la foi, où il s'agissait du libre arbitre, savoir, s'il le fallait soutenir avec Origène contre les hérésies des gnostiques; s'il était contraint ou forcé, ou seulement tiré par persuasion; si Dieu permet seulement le mal, ou s'il en est l'auteur; ou, en d'autres termes, si, lorsqu'il livre les hommes à leurs désirs, il est cause en quelque manière de leur abandonnement ou de l'aveuglement de leur cœur; s'il y avait de la faute de Judas dans sa trahison, ou s'il n'a fait qu'accomplir ce qui avait été déterminé¹. C'est, dis-je, dans toutes ces choses que notre auteur met partout cette différence entre la doctrine des anciens et celle de saint Augustin; comme si les anciens étaient les seuls qui eussent évité tous ces inconvénients, et qu'au contraire, en suivant saint Augustin, il ne fût pas possible de n'y pas tomber. Car il prétend qu'ils étaient la suite de la doctrine nouvelle et particulière qu'il a enseignée sur la prédestination; et c'est ce que prétendaient, aussi bien que lui, les anciens semi-pélagiens. Cependant saint Augustin n'en a pas moins insisté sur cette doctrine : et quel a été l'événement de cette dispute, si ce n'est que le pape saint Célestin, devant qui elle fut portée, imposa silence aux adversaires de saint Augustin; et qu'après que cette querelle eut été souvent renouvelée, le pape saint Hormisdas en vint enfin à cette solennelle déclaration², que qui voudrait savoir les sentiments de l'Église romaine sur la grâce et le libre arbitre, n'avait qu'à consulter les ouvrages de saint Augustin, et en particulier ceux qu'il a adressés à saint Prosper et à saint Hilaire; c'est-à-dire, ceux de la Prédestination et du don de la persévérance, qui sont ceux que les adversaires de saint Augustin trouvaient les plus excessifs, et où l'on voit encore aujourd'hui ce que M. Simon ose accuser de nouveauté et d'erreur.

Ainsi ce que remue ce vain critique est précisément la même question qui a déjà été vidée par plusieurs décisions de l'Église et des papes. M. Simon accuse saint Augustin d'être novateur

¹ P. 77, 170, 306, 380, 419, 420, 421.

² Ep. ad Poss.

dans la matière de la prédestination et de la grâce; c'était aussi la prétention des anciens adversaires de saint Augustin, qui se défendaient, dit saint Prosper¹, par l'antiquité, et soutenaient que les passages de l'Épître aux Romains, dont ce Père appuyait sa doctrine, n'avaient jamais été entendus comme il faisait par aucun auteur ecclésiastique. Saint Augustin persiste dans ses sentiments; et non-seulement il persiste dans ses sentiments, mais encore il n'hésite point à soutenir que la prédestination, de la manière dont il l'enseignait, appartenait à la foi, à cause de la liaison qu'elle avait avec les prières de l'Église et avec la grâce, qui fait les élus. Le cardinal Bellarmin a rapporté les passages où ce Père parle en ces termes² : *Ce que je sais*, dit-il, *c'est que personne n'a pu disputer, sinon en errant, contre cette prédestination que je défends par les Écritures; et encore : l'Église n'a jamais été sans cette foi de prédestination, laquelle nous défendons avec un nouveau soin contre les nouveaux hérétiques.* Ce qui fait dire à ce grand cardinal que, si le sentiment de saint Augustin sur la prédestination était faux, on ne pourrait excuser ce Père d'une insigne témérité, puisque non-seulement il aurait combattu avec tant d'ardeur pour une fausseté, mais encore qu'il aurait osé la mettre au rang des vérités catholiques. D'où ce cardinal conclut que la doctrine enseignée par saint Augustin n'est pas la doctrine de quelques docteurs particuliers, mais la foi de l'Église catholique.

M. Simon n'a pu ignorer ces passages ni les sentiments de Bellarmin, puisqu'il l'a expressément nommé sur cette matière en parlant de Catharin. Il n'a pas pu ignorer non plus que saint Augustin n'ait prétendu enseigner une doctrine de foi dans les livres que ce critique reprend. Je ne dispute point encore quelle est cette doctrine; je demande seulement à M. Simon si, nonobstant cette doctrine, qu'il ose faire passer pour nouvelle et excessive, le pape saint Célestin, devant lequel on porta les accusations qu'on faisait contre, au lieu de la reprendre comme excessive et nouvelle n'a pas fermé la bouche aux contradicteurs, en les appelant des téméraires, *imposito improbis silentio*³, s'il n'a pas mis saint Augustin au rang des maîtres les plus excellents, *inter magistros optimos*; au rang de ceux que les papes ont toujours aimés et révéérés, *utpote qui omnibus et amori fuerit et honori*; enfin au rang des docteurs les plus irrépréhensibles, *nec eum sinistra suspicionis saltem rumor adpersit*; s'il n'a pas

¹ Ep. Prosp. ad Aug. n° 3.

² Lib. de don. Persev. cap. XIX.

³ Celest. epist. ad. Episc. Gall. cap. II.

permis à saint Prosper, ou à l'auteur des Capitules attachés à sa décrétale, quel qu'il soit, de blâmer ceux qui accusent nos maîtres, c'est-à-dire, saint Augustin et ceux qui l'ont suivi, d'avoir excédé, ce sont les mots dont il se sert : *magistris etiam nostris, tanquam necessarium modum excesserint, obloquuntur*; enfin s'il n'est pas vrai que cette doctrine est celle où le pape saint Hormisdas renvoie ceux qui veulent savoir ce que croit l'Église romaine sur la grâce et le libre arbitre. Que si tout cela est incontestable, comme il l'est, et que personne ne l'ait jamais pu ni osé révoquer en doute, on ne peut nier que M. Simon, qui fait profession d'être catholique, ne renouvelle aujourd'hui contre saint Augustin la même accusation que les papes ont réprimée; et il ne peut éviter d'être condamné, puisque non-seulement il regarde saint Augustin comme un novateur, et sa doctrine comme pleine d'excès, mais qu'il ose encore la proscrire comme contraire au sentiment unanime de toute l'Église, comme tendante à renouveler et à favoriser l'hérésie des gnostiques et à détruire le libre arbitre.

CHAPITRE VII.

Vaine réponse de M. Simon, que saint Augustin n'est pas la règle de notre foi : malgré cette cavillation, ce critique ne laisse pas d'être convaincu d'avoir condamné les papes, et toute l'Église qui les a suivis.

Il n'est donc pas ici question de savoir si les sentiments de saint Augustin sont la règle de notre créance, qui est le tour odieux que M. Simon veut donner à la doctrine de ceux qui défendent l'autorité de ce Père. Non, sans doute, saint Augustin n'est pas la règle de notre foi, et aucun docteur particulier ne le peut être; il n'est pas même encore question en quel degré d'autorité les papes ont mis ses ouvrages en les approuvant : car nous réservons cet examen à la suite de ce traité. Il s'agit ici de savoir si, après que saint Augustin est devenu l'oracle de l'Occident, on peut le traiter de novateur sans accuser les papes et toute l'Église d'avoir du moins appuyé et favorisé des nouveautés, d'avoir changé la doctrine qu'une tradition constante avait apportée, et si cela même n'est pas renverser les fondements de l'Église.

Il ne faut pas que M. Simon s'imagine qu'on lui souffre ces excès, ni que sous prétexte que quelques-uns auront abusé dans ces derniers siècles du nom et de la doctrine de saint Augustin, il lui soit permis d'en mépriser l'autorité. C'est déjà une insupportable témérité de s'ériger en censeur d'un si grand homme, que tout le monde regarde comme une lumière de l'Église, et d'écrire directement contre lui; c'en est une encore